

Pourquoi nous acceptons de venir à la table des négociations ?

Tout d'abord, nos représentants CFE-CGC (et FOCOM ?) des trois sites nous ont mandatés pour le faire. Ceux-ci représentent ceux qu'on ne veut pas entendre mais qui sont inquiets aussi pour leur avenir et qui veulent avoir le moyen de s'en tirer le moins mal possible.

Il faut vous dire la vérité, la direction est déterminée, **elle ne retirera pas son projet**. Comme beaucoup d'entreprises elle a attendu l'issue de l'élection présidentielle pour le lancer. Elle est dans un environnement favorable avec un MEDEF décomplexé. Au milieu, des licenciements et des localisations que pèse un transfert d'activité ? Les politiques de tous bords même s'ils témoignent de leur commisération envers les collaborateurs ne feront ou ne pourront l'empêcher. Jean-Louis Borloo a répondu à un des secrétaires nationaux de la CFE-CGC qu'il n'interviendra pas dans la gestion d'une entreprise privée mais qu'il téléphonera à notre direction pour aider nos négociations.

Quant aux médias c'est l'autre face d'une même médaille, pour faire la une ou le 20 heures il faut que la situation soit catastrophique à leurs yeux.

Sur le terrain juridique, le CCE fait son travail pour faire dire le droit tant au niveau du délit d'entrave et que pour le droit d'alerte. Une organisation syndicale a décidé de son côté de faire appliquer la méthodologie de l'accord GPEC. Nos juristes considèrent que le sujet est jeune et qu'aucune jurisprudence n'existe en la matière. Nous avons décidé de ne pas suivre afin de ne pas prendre en otages les salariés. Car l'objectif est de retarder, mais sans certitude de retirer le projet et nous courrons le risque de ne plus négocier un accord favorable pour eux.

La direction a reçu les 6 organisations syndicales et a réitéré sa ferme intention d'aller au terme de son projet d'externalisation et que bien qu'elle n'y soit pas obligée elle consent à accompagner les collaborateurs qui suivent ou non chez les sous-traitants.

En revanche, plus le temps passe et plus cette ouverture s'éloignera. **C'est un chantage !**

Mais devons-nous être sourds à cette possibilité ?

Nous estimons que c'est notre devoir et notre responsabilité d'apporter cette alternative qui est susceptible d'amoinrir le choc ressenti par les collaborateurs.

Les actions sur le terrain et les actions juridiques doivent servir à maintenir la pression pour **appuyer des négociations**.

CEUX QUI VOUS FONT CROIRE AU RETRAIT DU PROJET FONT DE LA DEMAGOGIE ET C'EST VOUS QUI PAIEREZ L'ADDITION AU PRIX FORT !

En ce qui nous concerne, les bases de négociation sont très fermes.

- Pour les collaborateurs qui accepteront de suivre. Le maintien de leur emploi pendant trois ans à niveau de rémunération identique et non une vague promesse de maintenir l'activité sur le bassin d'emploi.
- Pour ceux qui ne souhaitent pas suivre, avoir la possibilité de bénéficier d'un plan de départ volontaire généreux pour rebondir selon son choix (au moins à la hauteur de celui signé lors de la fusion Cegetel-Neuf).

Nous vous demandons vous qui êtes sur les sites de Lyon, Poitiers et Toulouse de vous déterminer en conscience car le temps passe et les choses vont s'accélérer car la direction va passer en force !

Notre mail : dscfecgc@fr.sfr.com